

**Conseil Municipal des Enfants**  
Compte-rendu de la séance du 17 mai 2024

Tous présents

Début de séance à 17h10

Brigitte se charge du compte-rendu

**Rappel de l'ordre du jour :**

- préparation du forum des associations
- réflexion sur un logo pour le CME
- questions diverses

**1° Préparation du forum des associations**

Rappel du thème retenu par le CME : l'**écocitoyenneté**.

Différents panneaux vont être mis en place sur le stand, sur ce sujet :

- sensibilisation au problème des mégots de cigarettes, des chewing-gums jetés dans l'espace public
- sensibilisation au problème des déjections canines sur la commune
- déchets recyclables.

Jeux et quiz à disposition du public afin d'animer ce thème.

D'autre part, les enfants proposent :

- pour Maxime : demander d'amener jeux et jouets dont les personnes ne veulent plus afin de les donner à une association caritative (voir Emmaüs local)
- pour Robin : proposition d'objets recyclables

Proposition également de mettre à disposition du public, et d'expliquer, des fiches de fabrication de savon ou d'éponges (à partir de vieux tissus).

**2° Logo du CME**

Les enfants s'essaient à la conception du futur logo du CME en s'inspirant de modèles proposés par Béatrice et Brigitte.

Il leur est demandé de terminer ce logo pour la prochaine réunion qui aura lieu **le 21 juin**. Ce jour-là, un vote aura lieu pour choisir le dessin définitif.

**3° Atelier « Les mal aimés »**

Le **22 mai**, Océane de l'ARPN (Association Roannaise de Protection de la Nature) animera un atelier permettant de déconstruire les préjugés qui collent à certaines espèces (araignées, serpents, chauves-souris...). Cela se fera par le biais d'observations, de jeux, de quiz, d'origamis.

RV devant la mairie à 13h45. **Prévoir des vêtements et chaussures pour l'extérieur.**

**4° Inauguration du pôle sportif**

Le **samedi 25 mai, à 10h**, aura lieu l'inauguration du pôle sportif. Les jeunes élus sont invités à participer à cet événement.

Fin de la séance à 18h25.

**Prochaine réunion le vendredi 21 juin.**